



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Cinquante et unième session
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»

Rome (Italie), 23-27 octobre 2023

**SUIVI DES RECOMMANDATIONS POLITIQUES DU CSA SUR
L’INSTABILITÉ DES PRIX ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, ET
SUR LA PROTECTION SOCIALE POUR LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION: ANALYSE, PAR LE
SECRÉTARIAT, DES CONTRIBUTIONS REÇUES**

I. RÉSUMÉ

1. Les recommandations politiques du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) intitulées [«Instabilité des prix et sécurité alimentaire»](#) et [«La protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition»](#) ont été respectivement adoptées par le CSA à sa 37^e session, en 2011, et à sa 39^e session, en 2012. Elles forment un ensemble complet de recommandations de politique générale, liées entre elles et complémentaires, en vue d’une part de réduire l’instabilité des prix, par l’intermédiaire de politiques, mesures, outils et institutions susceptibles de contribuer de manière cohérente et appropriée à la gestion des risques liés à une volatilité des prix excessive dans l’agriculture, et d’autre part d’améliorer les conditions de vie et la capacité d’adaptation des populations vulnérables au moyen des systèmes de protection sociale.

2. Le Secrétariat du CSA a lancé deux appels à l’intention de ses parties prenantes, afin qu’elles rendent compte de leur expérience «individuelle» concernant l’utilisation des deux séries de recommandations politiques, et qu’elles fassent part de leurs réflexions sur les résultats des manifestations organisées avec les parties prenantes concernées. Les contributions reçues éclaireront la manifestation de suivi qui se tiendra à l’occasion de la 51^e session du CSA pour faire le point sur les deux séries de recommandations politiques du CSA.

3. Au total, 46 contributions ont été reçues d’un vaste éventail de parties prenantes suite à l’appel à contributions publié par le CSA lors du Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition (Forum FSN). Vingt-neuf (29) de ces contributions ont fourni des informations pertinentes et

Les documents peuvent être consultés à l’adresse www.fao.org.

complètes, et ont été utilisées pour compiler les données d'analyse figurant dans le présent rapport. L'une de ces contributions, qui rend compte des résultats des manifestations multipartites organisées pour débattre de l'utilisation et de l'application des recommandations politiques sur la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition, est résumée au chapitre IV.

4. Sur les 28 contributions reçues pour rendre compte des expériences «individuelles» sur l'utilisation et l'application des deux séries de recommandations politiques, vingt étaient au niveau national, deux au niveau régional et six au niveau mondial. Cinq provenaient d'organismes des Nations Unies, quatre de gouvernements, cinq d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales (OSC/ONG), deux du milieu universitaire et une du secteur privé. Dix contributions sur 28 ont été soumises de manière conjointe, tandis qu'une contribution a été soumise par un groupe «autre» (voir chapitre III. a).

5. Les contributions témoignent de la manière dont les deux séries de recommandations politiques sont utilisées et de l'expérience des contributeurs vis-à-vis des recommandations, dans un vaste éventail de situations caractérisées par différents contextes, besoins et priorités.

6. Elles font état de plusieurs bonnes pratiques ayant contribué à l'application effective des deux séries de recommandations. On citera par exemple une approche multipartite faisant participer l'ensemble des acteurs, à tous les niveaux (y compris les populations touchées et vulnérables), à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des activités – une telle approche nécessitant de bien définir les responsabilités, ainsi que l'obligation de rendre compte à l'aune d'objectifs communs convenus, et une «feuille de route» commune pour l'application des deux séries de recommandations et la fourniture d'un appui à cet égard.

7. Un grand nombre de contributions soulignent l'importance d'une mobilisation et d'un soutien forts de la part des organismes des Nations Unies, des OSC/ONG, du milieu universitaire et d'autres agences techniques, s'agissant d'autonomiser les parties prenantes, via des formations de renforcement des capacités, des ateliers techniques et des outils pratiques, afin qu'elles soient mieux à même de formuler des politiques et des programmes, et de faciliter leur intégration dans les cadres juridiques nationaux, régionaux et mondiaux.

8. Enfin, les parties prenantes ont préconisé: de renforcer les initiatives de mobilisation de ressources financières; de les soutenir davantage dans la mise en œuvre des recommandations politiques; et de garder à l'esprit la nécessité de mettre l'accent sur le renforcement de la résilience des populations vulnérables et de la préparation de celles-ci à faire face aux futurs chocs.

9. Le rapport, qui se fonde sur des contributions volontaires rendant compte des expériences vis-à-vis de l'utilisation des deux séries de recommandations politiques du CSA (sur l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire d'une part, et sur la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition d'autre part), ne fournit pas de valeurs de références susceptibles de permettre un futur suivi, mais offre un point de départ, en donnant des informations sur ce qui est fait, où et par qui. Il fait partie du rôle du CSA de promouvoir l'obligation de rendre compte et la mise en commun des pratiques optimales¹.

¹ Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale – Version finale, par. 6 ii), cote: [CFS:2009/2 Rev.2](#).

II. CONTEXTE

Contexte et justification

10. En ces temps où la sécurité alimentaire et la nutrition sont mis en péril par des menaces sans précédent, dans un environnement mondial en perpétuelle évolution, la crise alimentaire mondiale actuelle, qui met à mal la sécurité alimentaire à tous les niveaux, fait payer son plus lourd tribut aux plus vulnérables. Ainsi, l'instabilité des prix représente un défi. Ses effets négatifs sur les revenus et le pouvoir d'achat des ménages jettent les populations vulnérables dans la faim et la pauvreté. Dans ce contexte, les mécanismes et les programmes de protection sociale paraissent particulièrement indiqués pour atténuer les vulnérabilités et lutter contre l'insécurité alimentaire et la faim des ménages et des individus.

11. En 2010, en réponse à la crise alimentaire de 2008, le CSA a demandé au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) d'établir un rapport sur l'instabilité des prix détaillant *«toutes ses causes et ses conséquences, y compris les pratiques qui sont à l'origine de distorsions des marchés et les liens avec les marchés financiers, ainsi que les politiques, mesures, outils et institutions qui peuvent, d'une manière cohérente et appropriée, contribuer à gérer les risques liés à une volatilité des prix excessive dans l'agriculture²»*.

12. La même année (en 2010), le CSA a également demandé au HLPE de se pencher sur la protection sociale et, en particulier, d'étudier *«la manière de réduire la vulnérabilité en instaurant des politiques et des programmes de protection aux niveaux social et productif, qui tiennent compte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que des divers contextes propres aux pays et aux régions³»*.

13. Ces deux rapports du HLPE étaient tenus, pour l'un, de rendre compte de la manière dont les pays et les populations vulnérables peuvent se procurer des produits alimentaires lorsque la volatilité des prix provoque des perturbations sur les marchés, et pour l'autre, de l'incidence et des effets positifs des mécanismes de protection sociale destinés à améliorer les conditions de vie et la résilience des populations vulnérables, notamment au niveau de la production et des moyens d'existence à l'échelon local. L'instabilité des prix, on le sait, met en péril la sécurité alimentaire. Afin d'en atténuer les effets, plusieurs instruments conjugués, dont la protection sociale, peuvent être envisagés pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition.

Manifestation, dans le cadre de la session du CSA, visant à faire le point sur l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire, et sur la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition

14. Comme demandé à la 50^e session plénière du CSA, en octobre 2022, et suite à ce qui a été convenu par le Bureau le 26 janvier 2023, le Comité organisera une manifestation, dans le cadre de la 51^e session du CSA en octobre 2023, visant à faire le point sur l'utilisation et l'application des deux séries de recommandations politiques.

Première série de recommandations: [«Instabilité des prix et sécurité alimentaire»](#) (adoptée en 2011, à la 37^e session du CSA)

Deuxième série de recommandations: [«La protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition»](#) (adoptée en 2012, à la 39^e session du CSA)

² Premier rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (2011), [«Volatilité des prix et sécurité alimentaire»](#).

³ Quatrième rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (2011), [«La protection sociale pour la sécurité alimentaire»](#).

15. Les recommandations retenues, qui s'adressent principalement aux gouvernements, vise à aider ceux-ci à concevoir des politiques publiques destinées à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous, l'accent étant mis en particulier sur les populations les plus vulnérables, afin de progresser dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ces recommandations peuvent aussi être appliquées par d'autres parties prenantes, par exemple des organisations intergouvernementales et régionales, notamment des organismes des Nations Unies, des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé, des universités, des institutions financières internationales et des fondations philanthropiques.
16. La **première série** de recommandations politiques du CSA, intitulée [«Instabilité des prix et sécurité alimentaire»](#), émane du [premier rapport](#) établi par le HLPE sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les recommandations politiques qui en résultent, négociées puis adoptées par le Comité en 2011, mettent en avant une série de mesures que les Membres et les parties prenantes concernées devraient envisager pour remédier aux causes de la volatilité des prix et faire en sorte que les effets de celle-ci ne portent pas atteinte au droit à l'alimentation des producteurs et des consommateurs: mesures visant à accroître la production et la disponibilité alimentaires; à réduire l'instabilité des prix; et à atténuer les effets négatifs de cette instabilité.
17. La **deuxième série** de recommandations politiques du CSA, intitulée [«La protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition»](#), émane du [quatrième rapport](#) du HLPE sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les recommandations politiques qui en résultent, négociées puis adoptées par le Comité en 2012, mettent en avant une série de mesures que les Membres et les parties prenantes concernées devraient envisager pour soutenir les populations vulnérables, en particulier en temps de crise: mesures visant à concevoir et à mettre en place ou, le cas échéant, à renforcer, des systèmes nationaux de protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition à la fois complets et adaptés au contexte; à faire en sorte que les systèmes de protection sociale comprennent une stratégie de nature à maximiser leur incidence positive sur la résilience, la sécurité alimentaire et la nutrition; et à améliorer le recours aux interventions de protection sociale pour remédier aux vulnérabilités face à l'insécurité alimentaire sévère et chronique. Ces recommandations politiques soulignent par ailleurs qu'il importe de fonder les programmes de protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition sur les normes relatives aux droits de l'homme, à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.
18. En préparation de la 51^e session du CSA, qui doit se tenir en octobre 2023, le Comité a lancé un *appel à contributions* (de février à mai 2023) afin de rendre compte de l'adoption et de l'adaptation de ses deux séries de recommandations politiques. Cet appel, ouvert à toutes les parties prenantes du CSA, avait pour but d'éclairer les préparatifs de la manifestation-bilan d'octobre 2023, garantissant un examen complet, inclusif et transparent de toutes les activités liées à la mise en œuvre des recommandations.
19. Dans le cadre de cet appel à contributions, les parties prenantes ont ainsi été invitées à:
- a) rendre compte des expériences «individuelles» dans l'application des deux séries de recommandations politiques par un groupe de parties prenantes (par exemple un membre, la société civile, le secteur privé...);
 - b) mettre en commun les résultats des manifestations multipartites organisées aux niveaux national, régional et mondial pour débattre des leçons tirées de l'expérience et des bonnes pratiques en ce qui concerne l'application des deux séries de recommandations politiques.

20. Le présent rapport résume les contributions reçues des parties prenantes. Il décrit les expériences vécues concernant l'utilisation, l'adaptation et l'application des deux séries de recommandations politiques; les principaux catalyseurs, obstacles et difficultés rencontrés, les résultats obtenus, les bonnes pratiques à partager avec les parties prenantes du CSA et les utilisations futures prévues des recommandations.

III. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DES PARTIES PRENANTES SUR L'UTILISATION ET L'APPLICATION DES DEUX SÉRIES DE RECOMMANDATIONS POLITIQUES

a) Aperçu des contributions reçues

21. Au total, 46 contributions ont été reçues en réponse à l'appel à contributions. Vingt-neuf (29) d'entre elles contenaient des informations complètes et pertinentes (soumises à l'aide du formulaire requis) et ont été utilisées pour compiler les données de l'analyse présentée dans ce rapport. L'une de ces contributions présentait les résultats des manifestations multipartites organisées pour débattre de l'utilisation et de l'application des deux séries de recommandations politiques du CSA. La liste des contributions est fournie à l'**annexe 1**. On trouvera un résumé concernant la manifestation-bilan multipartite au chapitre IV.

22. Sur les 28 contributions reçues pour rendre compte des expériences individuelles concernant l'utilisation et l'application des deux séries de recommandations politiques, 20 étaient au niveau national, deux au niveau régional et six au niveau mondial⁴.

23. La région la plus représentée en matière d'expériences nationales était l'Afrique (six contributions), suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes (cinq contributions), le Moyen-Orient (quatre contributions), l'Asie et le Pacifique (trois contributions), et l'Europe et l'Asie centrale (deux contributions).

24. Cinq contributions ont été reçues d'organismes des Nations Unies, quatre de gouvernements, cinq d'OSC/ONG, deux du milieu universitaire, et une du secteur privé. Dix contributions en tout ont été soumises conjointement par plusieurs groupes: des instances gouvernementales et des organismes de Nations Unies (trois contributions); des OSC/ONG et le milieu universitaire (deux contributions); un gouvernement et le milieu universitaire (une contribution); un gouvernement, un organisme des Nations Unies et des OSC/ONG (une contribution); un gouvernement, un organisme des Nations Unies et un donateur (une contribution); le secteur privé et le milieu universitaire (une contribution); un gouvernement, des OSC/ONG, le secteur privé et un autre groupe (à savoir l'Association pour la promotion des peuples autochtones et de leur savoir traditionnel, ou ADACO) (une contribution). Enfin, une contribution a été reçue d'une entité «autre»: un journaliste agricole indépendant.

b) Recommandations politiques les plus fréquemment utilisées

25. Toutes les recommandations politiques figurant dans les deux séries de recommandations politiques du CSA – sur l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire et sur la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition – sont essentielles pour remédier aux causes structurelles de la volatilité des prix et faire en sorte que les effets de celle-ci ne portent pas atteinte au droit à l'alimentation des producteurs et des consommateurs, pour la première série et, pour la seconde, pour

⁴ L'ensemble des contributions est consultable sur la page Web de la 51^e session du CSA.

concevoir et mettre en œuvre, ou renforcer, des systèmes de protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Les contributions recueillies dans le cadre de cet exercice de suivi montrent combien les deux séries de recommandations politiques restent pertinentes.

26. Dix-sept contributions portaient sur les recommandations politiques relatives à la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition, trois rendaient compte des expériences concernant l'utilisation et l'application des recommandations politiques relatives à l'instabilité des prix et à la sécurité alimentaire, et huit présentaient des exemples de l'utilisation des deux séries de recommandations.

27. Seize contributions faisaient ressortir les recommandations spécifiques présentant un intérêt particulier pour leur propre expérience. Le tableau 1 ci-dessous donne pour chaque série de recommandations le détail de ces recommandations spécifiques qui ont inspiré application et usage.

Tableau 1: Recommandations politiques les plus fréquemment utilisées.

Séries de recommandations politiques du CSA		Recommandations spécifiques ayant été jugées les plus utiles
Première série	Instabilité des prix et sécurité alimentaire	a, c, d, e, g, j
Deuxième série	La protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition	A1, A3; B1, B2, B3, B4; C3, C5; D2, D3

Remarque: Les mêmes recommandations ont été mentionnées dans plus d'une contribution.

c) Résultats – comment ces recommandations politiques ont été utilisées

28. Les expériences décrites dans les contributions, qui avaient de multiples objectifs, illustrent les diverses utilisations des deux séries de recommandations politiques.

- **Sensibilisation:** de nombreuses activités de sensibilisation ont été mises en œuvre sur la base des recommandations, avec par exemple l'organisation de petites et grandes manifestations et activités telles que des ateliers, séminaires, débats et consultations de groupes techniques en vue d'influer sur différents processus de décision.

Exemples de résultats quantitatifs: en Arménie, dans le cadre du projet CASH+, des intrants et des formations agricoles ont été fournis à 802 personnes, parmi lesquelles 116 (dont 60 pour cent de femmes) ont participé à des formations dans le domaine de la nutrition, de l'hygiène, de l'éducation financière, et de la sécurité alimentaire et de la sécurité sanitaire des aliments. Ces interventions ont permis d'améliorer les connaissances des ménages en matière d'alimentation saine et de production agricole, d'augmenter les activités d'élevage et de ventes agricoles, et de maintenir la diversité alimentaire malgré les difficultés liées à la pandémie de Covid-19.

Un certain nombre d'activités de sensibilisation organisées par des OSC ont été éclairées par les deux séries de recommandations politiques sur l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire, et sur la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

- **Renforcement des capacités:** une série d'activités et de formations destinées au renforcement des capacités ont été menées avec le soutien de gouvernements, d'organismes des Nations Unies (en particulier la FAO), d'OSC/ONG et d'autres institutions spécialisées et instituts

internationaux. Des formations et des ateliers fournissant divers outils et matériels techniques aux participants, et permettant le partage d'expériences et de bonnes pratiques, ont ainsi été organisés, dans l'objectif de donner aux populations vulnérables les moyens de prendre des mesures afin d'influer sur les politiques à l'appui de leurs moyens d'existence et de leurs économies. Les activités de renforcement des capacités ont été, dans la plupart des cas, mises en œuvre en tandem avec des activités de sensibilisation.

Exemples de résultats quantitatifs: au Honduras, au Nigeria et au Rwanda, le Fonds international de développement agricole (FIDA), dans le cadre du projet «Couverture du risque climatique et du risque sur produits de base, au service de la transformation» (CACHET), a dispensé plusieurs formations à des organisations de petits producteurs (11 au Rwanda, quatre au Honduras, et une au Nigéria), dans l'optique de réduire la vulnérabilité des revenus face aux risques de fluctuation des prix et au changement climatique, d'intégrer la protection des revenus contre ces risques et contre le changement climatique, et de favoriser les mécanismes visant à réduire la volatilité des prix. Dans le cadre de ces formations, il a été proposé aux organisations de petits producteurs: des connaissances sur la gestion des risques; un tableau de bord pour la gestion des risques de fluctuation des prix; divers outils à mettre en œuvre pour se protéger et se prémunir des fluctuations soudaines des prix; des informations sur les moyens de réduire les pertes et d'obtenir des revenus plus stables; une mise en confiance pour investir dans la productivité; l'établissement de rapports à destination des acheteurs internationaux et la consolidation des relations au sein des chaînes de valeur.

En Éthiopie et au Pakistan, le Programme alimentaire mondial (PAM), en étroite collaboration avec les autorités nationales, a organisé un certain nombre de formations, en vue de renforcer les capacités des pouvoirs publics au regard de la composante analytique «coût et accessibilité économique» du programme visant à combler les déficits en nutriments (en Éthiopie), et des formations sur la fourniture de services associés ont aussi été dispensées à plus de 1 500 fonctionnaires (au Pakistan).

- **Élaboration/évaluation de projets, stratégies nationales, plans d'action, cadres juridiques ou stratégiques ou initiatives:** un certain nombre de projets, programmes, stratégies nationales, plans d'action et cadres législatifs et politiques ont été éclairés par les deux séries de recommandations politiques, ou placés dans leur droite ligne, en vue de renforcer la protection sociale de communautés cibles et de faciliter l'accès à l'alimentation en cas de perturbations du marché sous l'effet de la volatilité des prix.

Exemples de résultats quantitatifs: aux Philippines, les recommandations politiques se sont révélées particulièrement pertinentes face aux perturbations causées par la pandémie de Covid-19 au niveau des moyens d'existence, de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Afin d'atténuer les effets de ces perturbations sur les plus vulnérables, en décembre 2021, la FAO, en partenariat avec les autorités de la province de Catanduanes, a alloué une subvention à objectifs multiples à 1 072 petits exploitants agricoles et pêcheurs qui n'étaient couverts par aucun programme de protection sociale, réduisant ainsi les incidences négatives de la pandémie sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Au Bangladesh, au Kenya, au Myanmar et en Tanzanie, les recommandations politiques du CSA sur la protection sociale se sont révélées particulièrement pertinentes et ont nourri l'expérience de programmation et les réalisations de l'initiative ENRICH, qui vise à améliorer les services de nutrition en vue d'améliorer la santé maternelle et infantile. Afin d'améliorer la santé et l'état nutritionnel des mères, des nouveau-nés et des enfants, et de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et infantile dans les pays sélectionnés, l'initiative est intervenue directement auprès d'environ 2 475 210 hommes, femmes, garçons et filles en offrant une protection sociale aux personnes vivant dans des zones déficitaires en services essentiels de santé et de nutrition, et où certaines pratiques

familiales élémentaires n'ont pas été adoptées au niveau requis. Par ailleurs, l'initiative ENRICH a doté en équipements et fournitures 640 établissements de santé publique situés dans ces quatre pays.

- **Élaboration d'articles scientifiques et d'études analytiques:** les deux séries de recommandations politiques ont été particulièrement pertinentes pour élaborer des articles scientifiques complets ainsi que des études analytiques sur les questions relatives aux systèmes de protection sociale, mis en place au niveau des pays, tenant compte des liens entre agriculture et protection sociale, en vue notamment de repérer les lacunes et points d'entrées pour mener des actions.

Exemple de résultats quantitatifs: en Zambie, des études analytiques ont été entreprises dans la droite ligne des recommandations politiques du CSA pour faire ressortir tout un éventail de questions: impact des transferts monétaires; renforcement de la cohérence entre agriculture et protection sociale; effets d'une alimentation scolaire à base de produits locaux, et de l'agriculture de conservation; définition des profils des divers moyens d'existence des ménages ruraux, à l'appui de la conception des interventions de protection sociale; microsimulation de l'impact des mesures de protection sociale et des politiques agricoles en termes de répartition; et appui à la réalisation, en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), d'une étude de faisabilité sur l'assurance sociale des petits exploitants.

Les deux séries de recommandations ont été utiles à un certain nombre de rapports et recommandations de la société civile et des peuples autochtones soulignant l'importance de prendre des mesures de manière urgente aux niveaux mondial, régional et national pour faire face aux multiples crises en cours, et des actions urgentes ont été préconisées pour atténuer les effets de la pandémie de covid-19 intervenue auparavant, ainsi que du conflit en Ukraine, sur les prix des denrées alimentaires, des carburants et des engrais.

- **Formulation et mise en œuvre de stratégies et programmes nationaux et régionaux spécifiques:** un certain nombre de contributions font état de la formulation et de la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales spécifiques visant à favoriser les actions de soutien aux plus vulnérables.

Exemple de résultats quantitatifs: en Ouganda, les recommandations politiques du CSA sur la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition ont été jugées particulièrement pertinentes dans la mise en œuvre du projet «Renforcement de la réactivité des systèmes face aux chocs au Karamoja» (PRO-ACT), lancé en 2020 et toujours en cours, à l'appui des efforts de renforcement des capacités déployés par le Gouvernement ougandais afin d'atténuer et d'anticiper les effets des chocs et d'y réagir rapidement, et de soutenir un développement rural résilient face au changement climatique. Le projet a permis d'améliorer les systèmes et de renforcer les capacités, aux plans local et national, en matière de préparation efficace et d'atténuation des effets des chocs sur la sécurité alimentaire et la nutrition, de sorte qu'un certain nombre de communautés et de ménages du Karamoja ont pu bénéficier de systèmes d'information d'alerte précoce grâce auxquels des actions d'anticipation peuvent être menées pour réduire les vulnérabilités face aux chocs.

Au Brésil, des politiques et programmes publics nationaux ont été mis en œuvre dans l'objectif de soutenir les actions du gouvernement visant à garantir aux producteurs ruraux un approvisionnement et des revenus sur le marché intérieur, et à assurer l'accès des femmes des milieux ruraux à divers services tels que les programmes de promotion de la production, les programmes de crédit rural, les services d'assistance technique et de vulgarisation rurale, les programmes de soutien aux infrastructures liées à l'eau, la transformation et l'industrialisation des aliments, et les programmes

d'achat public à l'intention des exploitations familiales sur les marchés locaux, nationaux et internationaux. En particulier, dans le cadre du programme d'achat public de denrées alimentaires, sur le montant total des fonds alloués à l'acquisition de denrées alimentaires par les organismes et entités des pouvoirs publics, 30 pour cent est destiné à acheter des produits agricoles en provenance de petits exploitants et de leurs organisations. Les produits sont achetés au prix du marché, ce qui garantit un retour équitable pour les producteurs. Début 2023, environ 2 302 tonnes de nourriture produite par 2 874 petits exploitants et achetée par le gouvernement (pour un montant d'environ 1,56 millions d'USD) a été fournie/donnée aux populations en situation de vulnérabilité/d'insécurité alimentaire, ainsi qu'aux hôpitaux et écoles publics.

- **Mise en place de méthodes efficaces d'enregistrement des exploitants agricoles:** la mise en place de méthodes efficaces d'enregistrement des exploitants a été guidée par les recommandations politiques du CSA sur la protection sociale. Les méthodes d'enregistrement visent à améliorer les systèmes de protection sociale à l'intention des personnes travaillant pour les systèmes alimentaires, à favoriser l'accès des exploitants aux services, installations et autres garanties sociales, et font ressortir la nécessité de prendre immédiatement en charge les répercussions sur les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition.

Exemples de résultats quantitatifs: au Népal, les autorités locales de 17 subdivisions administratives ont institutionnalisé une carte d'identité à l'intention des agriculteurs, mise au point par CARE Népal (dans le cadre de la politique agricole nationale népalaise de 2004), et reposant sur la classification des agriculteurs en différentes catégories, afin d'augmenter la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Cinquante-deux mille agriculteurs ont bénéficié du projet. Vingt-neuf pour cent, classés dans la catégorie des agriculteurs pauvres et marginalisés, ont reçu des intrants de production subventionnés, et 546 ménages ont obtenu des baux fonciers pour pratiquer l'agriculture contractuelle.

Au Liban, le Ministère de l'agriculture, avec le soutien de la FAO, a mis au point un registre national des agriculteurs, en lien avec les recommandations politiques du CSA, qui vise à mettre en place un système d'enregistrement des exploitants agricoles doté d'outils appropriés d'évaluation de la vulnérabilité, afin de fournir aux agriculteurs, sous certaines conditions, une aide monétaire, et de faciliter la participation à des mécanismes de sécurité sociale.

- **Investissements** (par des gouvernements, des institutions internationales, le secteur privé ou des OSC/ONG): les contributions évoquent des expériences et entament une réflexion sur les investissements réalisés par des gouvernements, des institutions internationales, le secteur privé ou des OSC/ONG en faveur des personnes travaillant dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation, en particulier des petits exploitants, des jeunes et des femmes.

Exemple de résultats quantitatifs: au Pakistan, un filet de sécurité bénéficiant à 1,7 million de personnes sur les trois prochaines années prévoit un ensemble intégré d'aides alimentaire, sanitaire, nutritionnelle et sous forme d'un complément de revenu en vue de prévenir la malnutrition chronique. Compte tenu de l'impact positif du programme en cours, le gouvernement a confirmé son engagement, et le programme est entièrement financé par des fonds nationaux depuis 2022.

d) **Éléments centraux mentionnés qui ont favorisé une adoption et/ou une adaptation réussie**

29. Les contributions ont fait ressortir un certain nombre de facteurs externes qui ont eu une incidence positive sur les résultats obtenus, et ont permis à l'utilisation des deux séries de recommandations politiques de porter leurs fruits:

- le facteur externe le plus souvent mentionné a été la **priorité accordée** par des parties prenantes clés, comme les pouvoirs publics, à la **lutte contre les problèmes d'instabilité des prix et leurs conséquences immédiates sur les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition**, associée au renforcement de la résilience des individus, des ménages, des communautés et des institutions face aux futurs chocs;
- des **environnements politiques favorables**, reflétés dans les stratégies nationales et régionales visant à soutenir les plus vulnérables en leur garantissant l'accès à des services, des installations, et à la sécurité sociale, ont aussi été cités comme des catalyseurs, de même que l'importance des **dialogues multipartites, partenariats et collaborations entre les principales parties prenantes** pour ce qui est d'élaborer et mettre en œuvre des plans stratégiques en vue de lutter contre les problèmes d'instabilité des prix et de combler les lacunes des programmes de protection sociale;
- **des politiques, programmes et stratégies bien conçus** ont été mentionnés comme des éléments clés pour favoriser la réduction de la pauvreté dans une perspective de sécurité alimentaire et de nutrition;
- **l'engagement et la mobilisation des pouvoirs publics**, particulièrement après la pandémie de covid-19, pour élargir leurs mécanismes de protection sociale (y compris dans la perspective à long terme de créer un écosystème de registres permettant la cohérence, la fiabilité et l'à-propos de la protection sociale offerte à la population) ont été cités comme des catalyseurs clés; de plus, la **forte mobilisation d'autres parties prenantes** telles que les organismes du système des Nations Unies, les OSC/ONG, et d'autres institutions techniques, qui ont apporté une aide sous forme de cours de formation technique et d'activités de renforcement des capacités, a aussi été essentielle pour influencer sur l'utilisation des recommandations politiques du CSA;
- **l'existence de systèmes d'information sur l'alimentation et le marché** a aussi été cité parmi les facteurs favorisant déterminants;
- **l'action de plaidoyer déployée sans relâche** par les organisations et institutions techniques afin d'assurer une continuité des activités, aux niveaux de direction, au sein des gouvernements et des mécanismes de coordination, en vue de garantir l'accès aux services, aux installations et à la sécurité sociale, fait aussi partie des éléments importants.

e) Principales contraintes et difficultés en ce qui concerne l'adoption et/ou l'utilisation

30. La présente section donne un aperçu des contraintes et difficultés liées à l'application des deux séries de recommandations. On citera:

- **l'insuffisance du soutien financier et technique** requis pour appliquer les recommandations politiques, notamment afin de transformer leurs concepts théoriques en actions concrètes adaptées aux besoins spécifiques du contexte, contribuant à la durabilité des politiques et programmes publics;
- **l'absence de mécanismes de coordination et de responsabilisation multipartites bien définis et efficaces** entre les multiples secteurs publics à tous les niveaux et pour tous les acteurs concernés;

- **le manque de formations techniques et d'activités de renforcement des capacités adaptées**, en particulier pour les petits exploitants;
- **l'absence d'environnement propice** à la mise en œuvre des recommandations politiques;
- **le manque de continuité des activités** de gestion des gouvernements et des ministères et **l'absence de services gouvernementaux de vulgarisation dans les zones isolées**, qui pose problème pour répliquer les interventions à plus vaste échelle au niveau local;
- **des déséquilibres de pouvoir au sein des marchés et des asymétries au niveau de l'information**;
- **l'absence de notoriété** des deux séries de recommandations politiques du CSA, dont les acteurs concernés n'ont parfois pas connaissance;
- **le manque de volonté politique et d'engagement** pour appliquer les recommandations politiques;
- **le mauvais état des infrastructures** qui nuit aux activités agricoles des petits exploitants, en particulier de ceux qui vivent dans des zones rurales et isolées;
- la difficulté à atteindre et répertorier certains agriculteurs pour leur fournir une aide financière et faciliter leur participation aux mécanismes de sécurité sociale;
- **la pandémie de covid-19, le changement climatique, les conflits, les crises** et les chocs, qui ont entraîné des perturbations au niveau des moyens d'existence, avec des répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

f) Mise en valeur de quelques bonnes pratiques

31. Les contributions ont aussi fait ressortir plusieurs bonnes pratiques ayant contribué à des expériences positives de l'utilisation des deux séries de recommandations politiques («Instabilité des prix et sécurité alimentaire», et «La protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition»). On citera par exemple:

- **des approches multipartites qui rassemblent toutes les parties prenantes concernées, de manière inclusive et participative**, telles que les gouvernements et les acteurs non-étatiques, les parlements, les universités, les instituts de recherche, les groupes concernés et les communautés locales, y compris les femmes et les jeunes, les organisations de la société civile et ONG et le secteur privé, avec **des responsabilités et une obligation de rendre compte bien définies** pour la réalisation d'**objectifs communs** convenus et la conception d'une feuille de route commune pour la mise en œuvre des deux séries de recommandations politiques du CSA et la fourniture d'un appui à tous, en particulier aux plus vulnérables;
- la mise en œuvre de **programmes d'évaluation**, en vue de repérer les populations à cibler sur le terrain et de **mettre au point des stratégies spécifiques au contexte** afin de résoudre les principales difficultés recensées dans le cadre des programmes d'évaluation;
- **la mobilisation de ressources financières** pour aider les parties prenantes à mettre en œuvre les recommandations politiques, et le renforcement des initiatives d'alerte précoce existants aux

niveaux national et local afin de permettre une prise de décision anticipée et précoce, pour une bonne réactivité en situation de chocs;

- **l'autonomisation de toutes les parties prenantes**, afin qu'elles puissent participer activement à l'intégration des recommandations dans les politiques et programmes nationaux et régionaux, par les moyens suivants:
 - organisation d'activités de renforcement des capacités (notamment de débats et de séminaires techniques et thématiques) à destination des parties prenantes pertinentes, en vue de les sensibiliser aux recommandations politiques du CSA et de renforcer leur capacité d'influencer les responsables de l'élaboration des politiques et de mettre en œuvre des politiques spécifiques sur le terrain;
 - mettre au point des outils et instruments pour adapter les recommandations politiques du CSA aux différents contextes et les ajuster en fonction de réalités spécifiques, compte dûment tenu des ressources disponibles.
- **production d'éléments concrets, tels que des outils d'orientation et d'aide, sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés** de la mise en œuvre des recommandations politiques, afin de faciliter la reproduction des expériences et d'éclairer et de favoriser la programmation future;
- processus de suivi et d'évaluation concernant l'utilisation et l'application des deux séries de recommandations politiques et leur actualisation pour répondre à l'évolution des besoins aux niveaux mondial, régional et national;
- **plaidoyer** des organismes et institutions techniques en faveur de la mise en place d'une **continuité des activités au sein des gouvernements et des mécanismes des coordination, aux niveaux de direction**, afin de renforcer la sensibilisation et de favoriser la mise en œuvre des recommandations politiques.

g) Prochaines étapes pour renforcer l'utilisation des deux séries de recommandations politiques

32. Le taux de réponse à l'appel à contributions a montré que les parties prenantes restaient mobilisées afin que les deux séries de recommandations politiques soient utilisées pour éclairer les politiques, programmes et stratégies publics visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Une approche tournée vers l'avenir semble indiquée et est prévue en ce qui concerne la promotion de ces recommandations politiques, aussi bien celles sur l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire, que celles sur la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier lors de la phase de démarrage des initiatives déployées dans divers contextes, pour encourager des synergies plus fortes entre les acteurs clés.

IV. RÉSUMÉ DE LA CONTRIBUTION D'UNE PARTIE PRENANTE CONCERNANT UNE MANIFESTATION ORGANISÉE POUR DÉBATTRE DES DEUX SÉRIES DE RECOMMANDATIONS ET/OU EN ASSURER LA DIFFUSION

E 1. Groupe de travail sur la protection sociale universelle (USP 2030) et la transformation des systèmes alimentaires et Coalition du Sommet sur les systèmes alimentaires

La Coalition du Sommet sur les systèmes alimentaires et le Groupe de travail sur la protection sociale universelle (USP 2030) et la transformation des systèmes alimentaires ont été établis dans le prolongement du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui s'est tenu en septembre 2021 compte tenu de la reconnaissance croissante du rôle joué par la protection sociale à l'appui de la transformation des systèmes alimentaires à l'échelle mondiale, et de la nécessité de faire avancer ces questions au-delà du Sommet. Les objectifs de ces deux structures, qui visent à améliorer la pertinence et le caractère global, ainsi que la couverture, la qualité et la réactivité des systèmes de protection sociale, s'inscrivent tous pleinement dans la droite ligne des recommandations politiques du CSA et contribuent à «*réduire la vulnérabilité en instaurant des politiques et des programmes de protection aux niveaux social et productif, qui tiennent compte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que des divers contextes propres aux pays et aux régions*» (selon les termes du quatrième rapport du HLPE sur la sécurité alimentaire et la nutrition).

Depuis leur création, outre les différentes réunions avec leurs membres, les deux structures ont organisé des manifestations, séminaires en ligne et colloques axés sur les liens entre la protection sociale et les systèmes alimentaires, en vue d'induire des changements positifs durables dans la situation nutritionnelle des populations du monde entier.

Ces manifestations ont rassemblé les représentants d'un vaste éventail de parties prenantes œuvrant collectivement à établir et renforcer des liens et synergies entre les mécanismes de protection sociale et les systèmes alimentaires nationaux.

Les recommandations politiques du CSA ont fourni des orientations et un socle essentiels aux activités de la Coalition et du Groupe de travail; elles ont une importance capitale car leur but est de remédier aux causes structurelles de l'instabilité des prix et de faire en sorte que les effets de celle-ci ne portent pas atteinte au droit à l'alimentation des petits producteurs et consommateurs.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

33. Les contributions ont montré par des exemples concrets combien les deux séries de recommandations politiques du CSA, sur *l'instabilité des prix et la sécurité alimentaire* d'une part, et sur *la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition* d'autre part, restaient pertinentes pour relever un certain nombre de défis en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Elles ont montré de quelle manière ces recommandations étaient mises en œuvre, et comment les différentes initiatives menées étaient alignées sur elles. On retiendra plus précisément les éléments ci-après.

34. Il est essentiel de parvenir à l'autonomisation de toutes les parties prenantes, au moyen d'activités de sensibilisation et de formations destinées au renforcement des capacités, si l'on veut leur permettre de se mobiliser activement et d'établir des politiques et programmes nationaux et régionaux inspirés des recommandations politiques du CSA.

35. Des systèmes nationaux de protection sociale solides et complets peuvent compenser certaines vulnérabilités et garantir l'accès à la nourriture. Pour répondre au mieux aux besoins, les initiatives de renforcement des systèmes de protection sociale doivent être inclusives, adaptées aux crises, et tenir compte de facteurs tels que l'instabilité des prix et les pandémies.

36. Il demeure indispensable, pour la mise en œuvre des recommandations politiques, de disposer des ressources voulues pour aider les parties prenantes à adapter les différents produits de politiques de niveau mondial au moyen d'outils pratiques destinés à répondre aux besoins spécifiques des différents contextes.

37. Il est essentiel que la coopération et la coordination des politiques soient efficaces aux niveaux national, régional et mondial afin de lutter contre l'instabilité des prix, de garantir la sécurité alimentaire et de réaliser le droit à une alimentation adéquate, notamment grâce à des systèmes de protection sociale solides. À cette fin, la mobilisation d'organisations et d'acteurs pertinents, dotés de mandats et de compétences complémentaires à tous les niveaux et dans tous les secteurs, est encouragée. Le CSA peut contribuer à cette mobilisation en jouant son rôle de plateforme scientifique de collaboration, de partage des connaissances et de recherche de consensus entre les parties prenantes.

38. Le Comité et ses parties prenantes devraient intensifier leurs efforts de promotion des produits du CSA en matière de politiques, y compris des deux séries de recommandations politiques visées dans le présent rapport, à tous les niveaux.

VI. ANNEXE

Contributions décrivant l'utilisation des recommandations de politique générale du CSA sur l'instabilité des prix et sur la protection sociale, à différents niveaux

<i>CONTRIBUTIONS RENDANT COMPTE DES EXPÉRIENCES CONCERNANT L'UTILISATION ET L'APPLICATION DES DEUX SÉRIES DE RECOMMANDATIONS POLITIQUES</i>
Contributions au niveau des pays
Afrique
A 1. Central African Republic. IPC pour la sécurité alimentaire
A 2. Congo. Experience on the use of the Policy Recommendations on Price Volatility, and Social Protection in Congo
A 3. Gabon. Application des recommandations du CFS par le Gabon, à savoir: la volatilité des prix et la sécurité alimentaire et la protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition
A 4. Nigeria. Experience on the use of the Policy Recommendations on Price Volatility, and Social Protection in Nigeria
A 5. Uganda. Improving Impact in the Resilience and Social Protection Agenda in Uganda
A 6. Zambia. Leveraging the Zambia's national social protection system to expand coverage, address the COVID-19 pandemic impacts on incomes, food security and nutrition, while strengthening resilience
Asie et Pacifique
P 1. India. Soil Health Card Scheme
P 2. Nepal. Categorization based farmer's identification card
P 3. Philippines. Leveraging the Philippines' national social protection system to expand coverage, address the COVID-19 pandemic impacts on incomes, food security and nutrition, while strengthening resilience
Europe et Asie centrale
EcA 1. Armenia. Leveraging Cash Plus approach to improve food security and nutrition of the most vulnerable rural population
EcA 2. Romania. Experience on the use of the Policy Recommendations on Price Volatility, and Social Protection
Moyen-Orient
N 1. Lebanon. A women's cooperative agricultural production and marketing in Badnayel - Zadat Al-Khairat LLC
N 2. Lebanon. Enhancing resilient livelihoods and food security of host communities and Syrian refugees in Lebanon through the promotion of sustainable agricultural development
N 3. Palestine. Food and nutrition security policy and investment plan in Palestine
N 4. Sudan. Opening discounted sales windows. Developing a food security policy that included reducing production costs in order to reduce and control prices
Amérique latine et Caraïbes
L 1. Bolivia (Plurinational State of). Proceso de Consulta y Concertación emprendido por el Comité Nacional de la Agricultura familiar (Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras, y la Coordinadora de Integración de las Organizaciones Economicas Campesinas, CIOEC-Bolivia)
L 2. Brazil. Public Policies on Food Security and Nutrition
L 3. Chile. Microbancos de alimentos saludables
L 4. Peru. Peru's National Policy for Social Development and Inclusion
L 5. Paraguay. Linking social protection, economic inclusion and climate adaptation: the case of Paraguay's National Social Protection Strategy
Contributions au niveau régional
R 1. Africa. Réduire le bradage des terres rurales des périphéries urbaines

R 2. Asia and the Pacific. Link between farmer to make constable volatility
Contributions au niveau mondial
G 1. Digital Agriculture Expert
G 2. Enhancing Nutrition Services to Improve Maternal and Child Health (ENRICH)
G 3. Globalization of wheat price and its control
G 4. Experience on the use and application of the CFS policy recommendations on Price Volatility and Social Protection
G 5. Price Risk Management training to SPOs under IFAD project. The Climate and Commodity Hedging to Enable Transformation (CACHET)
G 6. Strengthening food security and nutrition sensitive social protection: WFP support to Ethiopia and Pakistan
<i>CONTRIBUTIONS RENDANT COMPTE DES MANIFESTATIONS MULTIPARTITES ORGANISÉES POUR DÉBATTRE DE L'UTILISATION ET DE L'APPLICATION DES DEUX SÉRIES DE RECOMMANDATIONS POLITIQUES</i>
E 1. Universal Social Protection (USP)2030 Working Group and Food Systems Summit Coalition on Social Protection and Food Systems Transformation